

Conseil d'Administration : 129	
Date de Rédaction	13/03/2026
Date de Validation	
Date de Diffusion	
Rédacteurs : L. GANGLOFF & G. LE PALLEC	

Diffusion :

Comité exécutif
Conseil d'Administration
Équipe Technique Nationale
Président.e.s des Commissions Nationales
Président.e.s des Comités Régionaux
Comités Régionaux et Départementaux
Conseiller.e.s Techniques Sportifs

N° Réf. : PB/JI/LG/GLP/13/03/2026 – 129

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 13/03/2026 (distanciel)

	Membres du Conseil d'Administration	Membres du Comex	Membres de droit	Invités	Représentant Membres Agréés
Présents	E. CHEVALLIER - D. CHAVRIER G. DANTIN - S. DUBUT - M. DUVAL L. GANGLOFF - F. HABRIOUX - V. HOHLER D. KOEHLIN - G. LE PALLEC - A. LE SCLOTOUR M. LOIR - M. MADORÉ - C. MENU - M. ORTU E. POULHE - F. SEILER - JM. TERRADE Y. VANDAMME - D. VIVIEN	P. BONNETAIN - P. LEFOULON M. LANFRANCHI - G. PEIRO M. VISEUR	J. ISSOULIE J. ZOUNGRANA	A. VIGOUREUX Présidents des Commissions ou leur représentant : A. BERTHET - C. PAOLETTI S CASPAR - P FAUDOT J DEMALINE - S ARNAL	
Excusés	A. CARRÉE - V. PADUANO - V. LAGOURGUE	AL. BARDET - P. FRESLON C. LAROCHE - JL. RIGAUT		S. BONVALET - A KETTEL	
Absents	A. CONTE - N. DESCOT	B. AMIR-TAHMASSEB - A. LEGROUX			

Prochain Conseil d'Administration : 20/06/2026 (présentiel Vaires sur Marne)

Nombre de votants : 20

I	Thème	ACTUALITES
1	Information du Président du Conseil d'Administration	<p><u>Calendrier</u> L'AG FFCK se tiendra samedi 11 avril, suivi du Conseil des Territoires, alors que le Conseil des Ultra-Marins se tiendra le vendredi 10 avril et la Plénière des Commissions le dimanche 12 avril. Les dates des prochains CA doivent être confirmées, l'objectif est d'aménager plus de temps de réflexion et de présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Samedi 20 juin à Vaires sur Marne : présentation du plan de route des Commissions Nationales Transverses, - 5 ou 6 septembre : présentiel envisagé à l'occasion de la coupe du monde à Vaires sur Marne <p><u>Règlements Sportifs</u> Le règlement général et l'ensemble des règlements sportifs sont à revoir d'ici fin 2026, pour 2027-2028, selon le calendrier 2026 suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis février : processus de revue des règlements initiés par les CNA, - Octobre : relecture des règlements et annexes (version finalisée) par COMEX/CA, allers-retours avec les CNA, - Novembre 2026 : validation des RG-RP et annexes par COMEX/CA, - Décembre 2026 : dernière lecture, mise en forme et publication par le service du siège. <p><u>Lettres ouvertes</u> Les présidents des commissions nationales d'activités, les présidents des comités régionaux, les présidents des commissions nationales transversales ont adressé des courriers aux présidents du COMEX et du CA. Les éléments ont été transmis aux membres du CA, ainsi que les réponses apportées. Le conseil d'administration exprime son soutien pour promouvoir une meilleure concertation avec le réseau fédéral. Nos référents doivent être actifs et à l'écoute, les présidents des commissions invités au CA ne doivent pas hésiter à faire remonter leurs questions.</p>
2	Information du Président Fédéral	<p>La clôture des comptes témoigne d'un budget équilibré, traduisant une stabilisation administrative et financière, avec une réorganisation RH. Des relations de confiance ont été rétablies avec les partenaires ANS, EDF et la Direction des Sport. La refonte du PPF sera abordée par le DTN.</p> <p><u>Plan de Développement</u> A l'issue de sa publication, le plan de développement a reçu des retours positifs internes et externes de présidents d'autres fédérations, la presse, la FIC qui a publié un article.</p> <p><u>Lettres ouvertes</u> Pascal a reçu des lettres ouvertes des Présidents des Comités Régionaux et Commissions Nationales, déplorant un manque de concertation et une feuille de route insuffisamment claire. Il concède avoir pu manquer de clarté d'autant que l'exécutif attend beaucoup du soutien de son réseau. Président et DTN se sont associés pour répondre aux lettres, insistant sur l'enjeu d'harmonisation dans le cadre du Plan de Développement et la nécessité de créer des synergies entre les commissions. Ces lettres ouvertes émeuvent, mais permettent de repartir sur de meilleures bases. Un rendez-vous est fixé le 28 mars en présentiel à Vaires, en marge de l'AG de l'AIFCK, pour un échange entre les présidents des comités régionaux.</p>

		<p><u>AG 2026</u> L'organisation du week-end autour de l'AG permettra de réunir les Conseil des Territoires et des Ultra Marins. Ces derniers seront également invités à participer au Conseil des Territoires samedi s'ils le souhaitent. Les réunions se tiendront à la Maison des Sports de Pagaies. En marge de l'assemblée générale plusieurs thèmes seront abordés : le PPF, le projet de développement, le tourisme, le rapport de l'inspecteur sur les VSS, et les licences. Il s'agit de profiter de la présence de l'ensemble de nos instances pour présenter les informations sur ces 5 thèmes et en débattre. La plénière des commissions nationales se tiendra en mode mixte visio/présentiel, des demandes pour un accès distanciel ayant été formulées.</p>
3	Intervention du Directeur technique national	<p><u>Plan de Développement</u> : En parallèle des actions de concertation lancées, le DTN se tient à disposition pour échanger avec les différents acteurs qui le souhaiteraient, en particulier pour traduire ce plan en actions concrètes, phase qui va représenter le plus gros du travail.</p> <p><u>PPF</u> Ce document contractuel avec le Ministère concerne l'ensemble de la filière Haut Niveau, y compris l'accès au haut niveau, pour les disciplines olympiques et paralympiques. Cela n'inclut pas les disciplines non reconnues de haut niveau (Raft, Ocean Racing et Va'a), ce qui ne veut pas dire que la FFCK ne peut pas soutenir certains athlètes de ces disciplines qui intégreraient des structures concernées par le PPF. Une double validation est requise, à la fois celle du Ministère et celle de l'ANS. 75 candidatures ont été reçues, mais avec quelques doublons (2 disciplines pour un club par exemple), soit environ 65 structures, pour lesquelles les critères doivent encore être affinés selon le cahier des charges.</p> <p><u>Contrat de Délégation</u> Il concerne l'ensemble des engagements de la FFCK envers le Ministère concernant les disciplines pour lesquelles la FFCK a une délégation de service public (sélections en Equipe de France, délivrances des titres de Champions, Contrat Républicain...).</p> <p>Ce document pourra être partagé avec le CA.</p> <p><u>Autres Contrats</u> : Le Contrat de Performance pour le HN et le Contrat Durable sur le volet jeunes HN sont encore en cours d'élaboration, tout comme le Contrat de Développement, dans le cadre des réajustement habituels de ces documents, soit annuels, soit par olympiade.</p> <p><u>PSF</u> : La note de cadrage de l'ANS devrait sortir d'ici 2 semaines, avec des orientations similaires à 2025 (notamment handi, féminisation). Il y aurait encore une enveloppe dédiée aux ultra-marins mais elle sera cette année globale à l'ensemble des territoires UM. La somme globale de la FFCK est encore inconnue, mais elle devrait être relativement stable, avec très probablement une légère baisse.</p> <p><u>RH</u> : Janvier Philippe COLIN entraîneur CEL + Février Issa MOUSSA Data Scientist + Boris NEVEU 01/05 CTS => Total 51 CTS (plafond 47) Issa a commencé à travailler avec la CEL, le slalom et le para. Il a proposé un outil d'analyse de données du système de qualification olympique, basé sur les résultats des années précédentes, afin de modéliser les quotas olympiques qui peuvent être obtenus sur des compétitions.</p> <p><u>Lettres de Mission CTS</u> : la DTN refait le point localement avec chaque CTS et les instances locales (DRAJES, Président de Comité Régional, collègues) pour compléter et valider toutes les lettres de missions. Cela a été réalisé pour plusieurs régions, et se poursuit.</p>

II	Thème	POUR DECISIONS	Responsable
1	Validation des Comptes 2025 pour présentation en AG.	<p>Présentation du compte de résultat 2025 : L'exécuté 2025 représente 7,713 millions d'euros, légèrement en deçà du prévisionnel, et inférieur à celui de 2024, année exceptionnelle car olympique, qui s'élevait à 9,6 millions d'euros et s'était conclu sur un déficit de 210K€. Le Résultat 2025 est équilibré, avec un solde positif de 707€.</p> <p><u>DG</u> : activités statutaires en légère augmentation du fait de la mise en place de la nouvelle équipe.</p> <p><u>Relations internationales</u> : échanges avec les fédérations internationales (financés par une subvention du CNOSF)</p> <p><u>DTN</u> : Augmentation des temps de regroupement de la DTN pour rencontrer l'ensemble des acteurs et lancer les projets</p> <p><u>Communication</u> : conforme aux prévisions, avec des charges moins élevées que prévu grâce à l'expertise interne</p> <p><u>Partenariat</u> : charges moindres grâce à une meilleure appréhension des RH, et à un développement commercial en lien avec la location de la MSP (37K€ de produits ainsi dégagés) ; partenariats stables avec EDF et la MAIF, en léger retrait</p> <p><u>Evt et Manifs</u> : championnats d'Europe de slalom à Vaires, avec des recettes remarquables (150K€ de plus que prévu, et dépenses contenues) ; championnats du monde slalom U23 à Foix ; championnats d'Europe Kayak Polo à Avranches ;</p> <p><u>DAF</u> : remboursement exceptionnel d'un trop-perçu 2024 de la mutuelle Malakoff-Mederic</p> <p><u>CAC / Expert-Comptable</u> : obligation légale</p> <p><u>Formation</u> : formations fédérales, 62K€ produits, 47K€ charges, légèrement supérieures aux prévisions ; formations professionnelles en net recul, 94K€ de produits au lieu de 160K€ en prévisionnel.</p> <p><u>Centrale Achats</u> : net recul par rapport au prévisionnel, mais avec une marge à 57K € plutôt en augmentation ; la centrale semble moins bien fonctionner, compte tenu de cette baisse significative de volume, mais dégage toujours un bénéfice ; c'est un secteur à développer, en particulier pour être plus au service des clubs</p> <p><u>SATE</u> : restructuration interne du service, prestation auprès d'Antoine DUBOST, ancien salarié qui a désormais monté son cabinet.</p> <p><u>Développement</u> : augmentation du coût des assurances MAIF.</p> <p><u>Accompagnement des structures</u> : 196,3K€ reversés aux structures déconcentrées (comités départementaux/régionaux)</p> <p><u>Loisir et Tourisme</u> : secteur que l'exécutif souhaite développer (cf BP 2026)</p> <p><u>Règlementation et Protection</u> : coûts d'application et de publication</p> <p><u>Animation sportive</u> : forte augmentation car il s'agit d'un axe que le COMEX souhaitait développer</p> <p><u>Projets CNA</u> : légère augmentation</p> <p><u>EQF HN</u> : effort fourni pour augmenter ce budget afin de mieux performer</p> <p><u>EQF non HN</u> : soutien également, mais la question peut se poser pour l'avenir</p> <p><u>EQF Oly / Para</u> : 3 millions de l'ANS, dépenses de 3,12 millions, solde négatif de 103K€ ; fonds propres à prévoir.</p> <p>BILAN : 53% des produits proviennent des subventions publiques. 80% des dépenses sont au bénéfice des activités : animation nationale, Haut niveau, disciplines sportives.</p>	Patrick LEFOULON

ACTIF : essentiellement constitué de la MSP pour ~8 millions d'euros, complété d'actifs circulants, de stocks et de créances
PASSIF : principalement capitaux propres, emprunts et dettes assimilés, emprunt pour la MSP majoritairement.

Germinal PEIRO demande des précisions sur la reconnaissance Haut Niveau des Equipes de France à celles reconnues HN sont : Descente, Marathon, Kayak Polo et Freestyle ; celles non reconnues HN sont : Raft, Ocean Racing et Va'a. Il demande si le financement public a été réduit de façon significative après les JO.

En 2024 un effort financier supplémentaire avait été fourni par l'Etat pour soutenir la performance des athlètes. L'ANS et le Ministère des Sports ont accentué leur soutien financier pour l'année des JOP 2024, d'autres collectivités ont également participé à soutenir le mouvement sportif, les Régions Ile de France et Bretagne notamment. L'année olympique 2024, a motivé un plus grand nombre d'investisseurs.

Didier CHAVRIER attire l'attention sur le fait que les formations fédérales comblent le trou des formations professionnelles, alors qu'il estime que ce devrait être l'inverse.

Il relève une baisse d'activité de 30% sur le sport loisir, 40% sur la centrale d'achat, 80K€ sur le SATE, 100K€ des relations structures, -22% partenariat, -35% autres recettes. Il pointe aussi des augmentations de charges : prestations service extérieur +13,8K€, honoraires +21,9K€, charges diverses +22,5K€. Il demande le détail des charges des prestations externalisées de suivi budgétaire 30K€ et du plan de développement 2025-2032 30K€, ainsi que du renouvellement du logo de la FFCK.

En réponse est précisé le fonctionnement des quote-parts, avec lissage des subventions sur plusieurs années, en rapport au paiement des charges d'amortissement des investissements matériels, comme sur les mandats précédents.

Le poste sur les honoraires 124K€ (+22K€) comporte des factures du cabinet JED pour les contentieux liés à l'accès à l'eau, SOLUTEA commissaire aux comptes, SOLUTION RH gestion des bulletins de paie, GRIFFON expert-comptable, GRANT-THORNTON audit financier, Grégory ASLANIAN avocat contentieux.

L'esquisse du logo a fait l'objet d'une facturation de 1000€ pour un prestataire de Lyon. 30K€ avait été budgétés pour refaire le site internet, mais cela a été abandonné pour 2025.

Le président du Conseil d'administration présente les travaux du **Comité de Suivi Budgétaire** du 11/03 qui s'est tenu en présence de Pascal BONNETAIN, Julien ISSOULIE, Agnès BERTHET, Alexandra VIGOUREUX, Antoine CARREE, Eric POUHLE et Georges LE PALLEC.

Au 31/12/25 le bilan est satisfaisant, malgré une baisse des fonds propres liée à la baisse régulière du volume des titres fédéraux. A noter une réduction significative des créances et dettes, avec une amélioration de la trésorerie, qui n'est plus constituée d'emprunts relais. La masse salariale est en baisse significative, avec -30%, ce qui se traduit en une baisse à la fois de compétences et de capacité à mener des actions, donc un point d'attention.

Concernant la MSP, le coût d'emprunt s'élève à 160K€/an ; l'actif étant plus élevé que le passif, si l'on tient compte des taux d'emprunt, le coût de la MSP revient à 80€/m², alors que la charge locative sur Vaires est d'environ 120€/m².

		<p>Eric POULHE demande un tableau de projection de la trésorerie.</p> <p>Françoise SEILER déplore un manque de communication sur des opérations de promotion de l'E-shop pour les clubs. Elle insiste sur l'importance de communiquer en particulier sur les réseaux sociaux pour toucher le public jeune et plus directement les adhérents des clubs.</p> <p>Georges DANTIN souhaiterait connaître le détail des charges et produits qui sont comptabilisés dans la ligne SATE.</p> <p style="text-align: center;">VOTE sur la présentation des comptes à l'AG : 20 votants 1 CONTRE / 8 ABSTENTIONS / 11 POUR => adopté à la majorité</p>	
2	<p>Validation du Budget prévisionnel 2026 pour présentation en AG</p>	<p>Présentation du budget prévisionnel 2026 :</p> <p>Le budget proposé est prévu à l'équilibre pour un montant total de 8,4 millions d'euros, en augmentation pour tenir compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la traduction du plan de développement en projets, - le ranking intercontinental de l'ICF entraînant des surcoûts sur les déplacements. - la coupe du monde de slalom à Vaires sur Marne. <p><u>Direction Générale</u> : légère augmentation liée à une légère hausse d'effectifs en remplacement des départs.</p> <p><u>Communication / Partenariat / Evènements</u> : la coupe du monde à Vaires sur Marne, avec une hausse des recettes et des subventions associées ; augmentation du budget communication en lien avec le plan de développement.</p> <p><u>Administration Financière / RH</u> : stable avec réduction des frais d'expertise comptable lié à l'audit de 2025.</p> <p><u>Formation</u> : budget évalué en baisse pour s'ajuster au réalisé 2025, les formations professionnelles sont à redynamiser.</p> <p><u>Centrale d'achat</u> : stabilité, baisse des charges, augmentation des produits visée autour de ventes de camions et d'une redynamisation de l'activité, en particulier par une stratégie ciblée de produits vers les clubs et les licenciés.</p> <p><u>SATE</u> : légère augmentation envisagée, via des ressources à rechercher du côté des agences de l'eau et sentiers nautiques.</p> <p><u>Développement Général</u> : ressources supplémentaires liées aux cartes 1j envisagées lié à la redynamisation du réseau sur l'axe du tourisme.</p> <p><u>Handi / Tourisme</u> : augmentation des charges du fait d'une volonté de peser plus sur ces secteurs.</p> <p><u>Animation Sportive</u> : stabilité des charges et légère augmentation des produits visées, grâce aux droits d'inscription revus.</p> <p><u>Projets des CNA</u> : charges et produits en légère hausse, en lien avec le souhait de développer les projets des CNA tournés vers les jeunes.</p> <p><u>EQF</u> : les attributions ANS étant fléchées, peu de marge de manœuvres ; hausse de la participation des athlètes HN.</p> <p><u>EQF Oly/Para</u> : budget en augmentation de presque 400K€, financé majoritairement par les subventions de l'ANS</p>	Patrick LEFOULON

Les subventions d'exploitation représenteront 52% du budget, impliquant une dépendance aux financements publics. Les cotisations représenteront 24% du budget, et les autres prestations de services 20%. 58% des charges concernent l'activité sportive.

Trésorerie : on a retrouvé des marges de manœuvre, avec une trésorerie de 853K€ au 11/03/26.

La projection de la trésorerie par semaine du 09/03 au 31/12/2026, met en évidence des périodes clés :

- Un bond en mars-avril correspondant aux versements de l'ANS (PPF, PSF),
- Une diminution progressive ensuite, avec la période plancher en novembre et une reprise ensuite avec les produits des licences.

Didier CHAVRIER s'étonne d'un bénéfice de 5K€ envisagé pour le SATE, alors qu'il était déficitaire en 2025 ; une hausse des licences et affiliation lui semble également optimiste. Il demande des compléments d'information sur la hausse de produits concernant l'animation sportive.

Les réponses suivantes sont apportées :

SATE : il existe des différences de traitement entre 2025 et 2026. Précédemment, Antoine DUBOST intervenait en tant que salarié du SATE. Après son départ, une convention a été signée pour continuer à bénéficier de son expertise et poursuivre des actions avec son cabinet INCIPIT, ce qui s'est traduit en charges, mais aussi par une absence de produits associés, et un moindre investissement du fait d'une enveloppe horaire plus restreinte. La convention a été revue pour fonctionner par tranches de travail permettant de conditionner les charges associées à un projet à l'arrivée de produits. Cela permet de mieux maîtriser les charges du service SATE et de relancer une dynamique sur ces thématiques.

Animation sportive : stabilité des charges et des reversements aux organisateurs ; augmentation de 7K€ pour soutenir les projets des CNA, afin que l'animation sportive permette de dégager des ressources supplémentaires pour la fédération
Licences : la dynamisation du secteur touristique et de la carte 1j devrait dégager + 35K€. Par ailleurs, la migration en 2025 vers Exalto a généré des difficultés de prise de licences, avec une baisse de 2500-3000 licences. A ce jour, on observe +2500 licences annuelles par rapport à la même date en 2025.

Matthieu LOIR : Comment sont générés les +33% sur l'animation sportive ? Il demande que soient transmis les détails sur l'animation sportive.

Il est indiqué que pour le prévisionnel 2025 Laurent BROSSAT avait été très prudent quant aux droits d'inscriptions (185K€) et reversements aux organisateurs (175K€). Or le réalisé a largement dépassé ce prévisionnel (280K€). Par conséquent pour le prévisionnel 2026 un réajustement a été fait au plus proche de la réalité, discipline par discipline, plutôt à isopérimètre, avec une marge de 47K€ dégagée sur les droits d'inscription afin de couvrir les frais de soutien du siège liés aux championnats de France.

Georges DANTIN revient sur la baisse significative de masse salariale en 2025, et l'évocation d'un départ d'une ressource de la communication. Il souhaite le détail du prévisionnel sur le SATE.

		<p>Il est précisé que la baisse du budget communication correspond en réalité au départ de Gianni CAPPAL DG adjoint dont l'action était comptabilisée sur cette ligne, mais qu'il n'y a pas de départ.</p> <p>Eric POUHLE exprime que le niveau de détail présenté ne lui permet pas de bien cerner les choix politiques effectués. Il demande un niveau de détail plus précis pour la présentation du budget en AG, permettant d'évaluer plus facilement si les orientations budgétaires sont cohérentes avec les orientations politiques.</p> <p>Patrick FAUDOT suggère de comparer le budget prévisionnel 2026 au réalisé 2025 pour une meilleure lisibilité pour l'AG.</p> <p>VOTE sur la présentation des comptes : 20 votants 1 CONTRE / 11 ABSTENTIONS / 8 POUR => adopté à la majorité</p>	
3	Commissions statutaires – désignation des postes vacants	<p>Des candidatures ont été reçues pour des postes vacants suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Commission de Surveillance : Enzo BERTELIN (juriste) 2. Commission disciplinaire de 1^{ère} instance : Romain VOILLEMOT (directeur du service juridique du PSG pendant 9 ans, puis de Paris 2024) 3. Commission Juges Arbitres : Sandra CASPARD CARISEY (juge nationale et internationale expérimentée) <p>Le vote portant sur des personnes nommées, il a été effectué par voie électronique.</p> <p>VOTE candidat au poste vacant de la commission de surveillance électorale : 19 votants 0 CONTRE / 2 ABSTENTIONS / 17 POUR => adopté à la majorité</p> <p>VOTE candidat au poste vacant de la commission disciplinaire de 1^{ère} instance : 19 votants 0 CONTRE / 3 ABSTENTIONS / 16 POUR => adopté à la majorité</p> <p>VOTE candidat au poste vacant de la commission juges et arbitres : 19 votants 1 CONTRE / 2 ABSTENTIONS / 16 POUR => adopté à la majorité</p>	Maryse VISEUR
4	Validation des représentants du CA aux championnats de France	<p>Le vote global de la liste est validé par les participants</p> <p>VOTE sur la liste des représentants du CA aux championnats de France 2026 : 19 votants (1 retrait de vote) 0 CONTRE / 0 ABSTENTION / 19 POUR => adopté à l'unanimité</p>	Georges LE PALLEC

5	Médailles fédérales	<p>Le président de la commission distinction présente la proposition des médaillés fédéraux pour la promotion 2025. La commission s'est réunie pour statuer sur les plus de 40 demandes des comités départementaux, régionaux et de l'ancien président de la Fédération.</p> <p>La commission a dû réévaluer certains niveaux de médailles pour se conformer au règlement de la Commission. Véronique LAGOURGUE et Emmanuel GIRARD, pour lesquels une médaille d'or est proposée, eu égard à leur engagement sont également proposés au titre de Membres d'Honneur.</p> <p>Le président fédéral annonce décerner le titre de Président d'Honneur à Jean ZOUNGRANA.</p> <p>Le vote de liste est accepté par les participants, les personnes concernées souhaitent se retirer du vote.</p> <p>VOTE sur la liste des propositions de médailles fédérales et la nomination des membres d'honneur FFCK : 14 votants (6 retraits de vote) 0 CONTRE / 0 ABSTENTION / 14 POUR => adopté à l'unanimité</p>	Vincent HOHLER
6	ODJ AG actualisé	<p>L'ordre du jour de l'AG a été modifié pour présenter, avant le vote du budget prévisionnel 2026, des thématiques afférentes au projet de l'olympiade.</p> <p>Le conseil d'administration demande que l'ordre du jour voté soit respecté notamment pour garder le statutaire sur la 1^{ère} partie de l'assemblée générale. Les thématiques pourront être abordées en suivant comme initialement prévu. Cette demande est acceptée et ne fait pas l'objet de vote.</p>	

III	Thème	POUR ETUDE	Responsable
1	Introduction au plan de route - commission VSS	Le plan de route de la commission de Prévention des VSS sera diffusé à l'issu de la réunion pour étude. Il fera partie de l'ordre du jour du prochain CA	Yannaïck VANDAMME
2	Introduction aux orientations ESIND	<p>Georges DANTIN introduit le plan d'actions ESIND qui avait été élaboré dès le début 2025. Il sera diffusé à l'issu de la réunion pour étude. Il fera partie de l'ordre du jour du prochain CA.</p> <p>Jean-Marc TERRADE indique qu'il existe de grandes difficultés en mer, en lien avec des interdictions de navigation et mises en place de réserve qui commencent à limiter fortement la navigation.</p>	Georges DANTIN

IV	Thème	POUR INFORMATION	Responsable
1	Tarifs des titres 2027 pour présentation en AG	<p>Suite à l'enquête auprès des clubs, la consultation de plusieurs structures et la task force sur les licences, il a été établi une 1 ère proposition de simplification des titres et d'évolution des affiliations.</p> <p>Affiliation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une mise en place d'une dégressivité au profit des petits clubs. <p>Licences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fusion des titres loisir/compétition vers un tarif unique jeunes et un tarif unique adultes. - la suppression de la carte Compétition Open. - le maintien du titre « non pratiquant / non dirigeant » avec passage à l'euro symbolique mais inscription comme une licence afin de pouvoir exercer le contrôle d'honorabilité. <p>Licences 1j :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un « Pass Découverte 1 jour 1€ » (Autre Titre de Participation) est proposé pour simplifier les inscriptions en volume qui ne nécessiterait pas de saisie nominative. Le tarif ne serait plus dégressif. - Un « Pass Découverte 5 jours 1€ » nominatif et renouvelable plusieurs fois remplaçant la carte 3 mois. <p>Sandra CASPAR s'inquiète de la disparition de la licence compétition Open 5€. Des compétiteurs étrangers ou binationaux participent régulièrement en ouverture de compétitions frontalières, hors classement (Suisse, Allemands, Belges dans le Grand Est, et Espagnols et Andorrans dans le Sud-Ouest). Cela permet à ces athlètes de préparer leurs piges en se confrontant à des athlètes de meilleur niveau en N2-N3.</p> <p>Julien Issoulié indique que le Pass Découverte 5j permettrait de faire des compétitions, et va vérifier l'inclusion de toutes les compétitions.</p> <p>Françoise SEILER s'inquiète de la disparition de la licence 3 mois : l'organisation annuelle débutant en janvier, cette licence 3 mois permet d'intégrer des jeunes, en particulier primo-adhérents en septembre. Supprimer cette option risque de faire perdre des adhésions jeunes, qui risqueraient de ne pas s'engager après la 1^{ère} expiration du pass découverte 5j.</p> <p>La licence « primo adhérent » de 15 mois à partir de septembre serait maintenue, toutefois la remarque met en avant une réflexion qui a été soulevé lors des concertations sur l'intérêt de revenir à la saisonnalité de septembre pour les titres. Ce point doit être instruit.</p>	Pascal BONNETAIN

	<p>Le président fédéral prend note des retours sur le projet d'évolution des titres qui est un des constituant du projet de développement visant à simplifier le travail administratif de nos structures. Il indique que ce thème sera abordé à l'AG pour compléter nos échanges et proposer un projet de titres en cohérence avec les besoins de notre réseau.</p> <p>Le président du conseil d'administration indique que le projet de réforme des titres une fois finalisé devra instruire la réécriture des chapitres concernés dans les statuts et dans l'annexe 10. Ces modifications devront être approuvées par le conseil d'administration et par une AG concernant les statuts.</p>	
--	---	--

La séance est clôturée à 00h30

Georges LE PALLEC

Président du Conseil d'Administration